

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	555
Artikel:	Les femmes au service de leur pays
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263503

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vieillesse, obligation d'exécuter de gros travaux, qu'une intelligente division du travail devrait bien plutôt laisser aux manœuvres incapables de toute formation professionnelle, et enfin problèmes pédagogiques et techniques inhérents à cette formation... Le champ est vaste.

Puis ce fut le tour du Dr. Rudolf, l'âme de la lutte contre le schnaps, qui dévoile le mystère du nom aux consonnances géographiques lointaines d'*« Initiative Reval »*: il s'agit tout simplement d'une demande de révision de la législation du régime des alcools, révision à laquelle, regrettant une fois de plus de ne pas être électriques, nous ne pouvons que nous opposer de toute notre force, car avec elle sombraient les résultats déjà appréciables obtenus par le système actuel pour diminuer la consommation de l'eau-de-vie. Les déléguées des Sociétés antialcooliques, toujours nombreuses et actives à ces Assemblées, durent être satisfaites de la réaction de l'auditoire; mais quelques instants plus tard une discussion assez chaude jaillit à propos du rationnement du sucre: M^e Studer de Gomoens (Winterthour) signala avec indignation le fait récemment annoncé par les journaux que 120 wagons de sucre d'une tonne chacun, donc 120.000 kgs de sucre avaient été mis en réserve pour fabriquer avec des résidus de vendange la boisson aigrelette dite « piquette », alors que précisément au même moment, l'on refusait aux ménagères du sucre pour leurs confitures (cela a été le cas à Genève notamment) et on les engageait à fabriquer des conserves sans sucre... Il va bien de soi que les représentantes des femmes agricultrices répondent en invoquant le rôle du vignoble dans notre économie nationale et la situation difficile et bien digne d'intérêt des vigneronnes; puis les abstinentes romandes entrent en lice à leur tour, avec la remarque fort juste que, alors que la rationnement prévu dès le mois de novembre ne comporte que 150 grammes d'orge par mois et par personne, tout buveur de bière à raison d'un litre par jour consommera de ce fait en un mois dix fois plus de cette précieuse céréale... La discussion s'anima, M^e Studer faisant observer que sa proposition ne portait nullement atteinte à la fabrication véritable du vin, mais bien à son *« Ersatz »*, une autre déléguée insistant pour que l'on recommandât aux vigneronnes d'utiliser le raisin de déchet pour la fabrication des jus sans alcool, d'autres encore proposant de remettre l'affaire aux soins du Comité consultatif féminin de l'Office de guerre pour l'alimentation. Finalement, une résolution, que l'on laissa à la sagesse du Comité de l'Alliance, le soin de rédiger, fut acceptée à une très forte majorité. En voici le texte:

L'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, réunissant à Winterthour, le 10 octobre 1939, les déléguées de plus de 200 Sociétés féminines, reconnaît les efforts des autorités fédérales pour limiter la quantité de sucre consacrée à la fabrication de la piquette, et leur demande de réclamer énergiquement la fabrication de jus concentrés de fruits et de vins sans alcool.

De plus, elle insiste auprès de ces mêmes autorités pour que, au cas où serait encore diminuée la ration déjà très faible d'orge, il soit fabriqué une bière légère, ce qui libérerait pour la consommation populaire d'importantes quantités de cette utile denrée alimentaire.

taire, la couverture métallique minime et le crédit inexistant.

L'armée elle-même ne peut pas compter trouver dans la grande masse l'entraînement spécialement qu'exigent les armes et engins modernes, puisque le service obligatoire n'a été réintroduit que depuis peu d'années.

Quant à l'opinion publique, à la volonté de « tenir », de servir le Führer, il est probable que l'opposition cachée au régime actuel se manifestera un jour ou l'autre de façon néfaste pour celui-ci.

Sans le dire, donc, M. Miles nous prouve chiffrés en main, que le potentiel de guerre allemand est loin d'être celui de 1914, loin surtout de correspondre aux affirmations bruyantes des discours politiques. L'avenir montrera si ses informations sont justifiées.

A. L.

EDMOND PRIVAT: *Les Américains : des colons aux penseurs*. Rieder. Presses universitaires de France, 1939.

Voici en quelque sorte une suite au livre du même auteur, dont le *Mouvement* a parlé en son temps et qui a pour sujet l'Angleterre: *Des pirates aux prophètes*. Suite naturelle puisque — M. Edmond Privat le dit lui-même dans son introduction — pour comprendre l'idéal et le caractère du peuple américain, il faut remonter aux siècles d'histoire et de littérature qu'il partage avec l'Angleterre.

C'est donc en raccomptant l'épopée du peuple américain, vue par un ami, depuis les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, que nous avons

Les « problèmes du jour » auxquels on avait fait, en dernière heure place au programme, furent introduits par un discours d'une belle inspiration morale de M^e Nef, qui insistait sur le devoir de solidarité, sur celui de créer et de maintenir la paix intérieure, de savoir s'imposer une discipline personnelle, et de ne pas oublier, en courant au plus pressé, les tâches humanitaires. De celles-là font certes partie au premier chef l'aide aux réfugiés, ces « malheureux parmi les malheureux » comme les qualifia de façon émouvante le pasteur Vogt, qui vint plaider leur cause.¹ Puis le professeur Siegfried rappela comment toute guerre a sa répercussion sur l'éducation familiale, et notre collaboratrice, M^e Debrit-Vogel, dans un français excellent, apporta quelques détails sur le sort de 15.000 Suisses hâtivement revenus de l'étranger au moment de la mobilisation, en abandonnant généralement une situation ou une entreprise, si bien qu'un gros effort est fait actuellement pour faciliter à tous ceux pour lesquels cela est encore possible le retour dans ces pays, la Confédération prenant d'ailleurs à sa charge leurs frais d'entretien durant trois mois. Enfin, M^e Schönauer, l'expert des cercles féminins pour la question compliquée du ravitaillement, fournit sur le renchérissement de la vie depuis la mobilisation (on sait qu'aucune augmentation dépassant 10 % n'est autorisée par les pouvoirs publics) des chiffres et des précisions, sur lesquels nous espérons pouvoir revenir une autre fois plus en détail, et qui susciteront naturellement pas mal de questions d'ordre ménager et pratique immédiat dans l'Assemblée.

Faut-il dire qu'à tous ces renseignements

¹ Rappelons à ce propos que l'Alliance, qui a déjà collecté l'an dernier 15.000 fr., a, vu les circonstances de guerre qui rendent plus tragiquement inextricables des situations déjà désespérées, lancé un nouvel appel auquel nous engageons chearueusement nos lectrices à répondre (compte de chèques postaux N° VIII c. 22 88 Frauenfeld).

de première main, à tous ces excellents conseils d'ordre moral, une seule note à paraître à plusieurs de nous? et c'est pourquoi l'une d'elles a cru devoir prendre la parole pour relever un aspect laissé trop dans l'ombre de toutes les discussions entendues ce jour-là: l'homme et la femme ne vivent pas de pain seulement, et une inspiration plus haute doit en ces jours graves guider leur conduite et leurs pensées. Il n'a pas, en effet, été évoqué suffisamment la nécessité de défendre les valeurs spirituelles contre toute faiblesse et toute compromission; il n'a pas été mentionné assez directement le prix de la liberté, le prix de la dignité, de la personnalité humaines, ce prix qui est, somme toute l'enjeu de la lutte gigantesque dont nous sommes chez nous de simples spectateurs. Ces valeurs spirituelles, cette liberté et cette dignité humaines, les femmes suisses y sont-elles si accoutumées qu'il leur paraisse superflu de s'en entretenir? ont-elles dès leur enfance bu si naturellement l'eau froide et pure de leurs sources éternelles que, lorsqu'elles se retrouvent, même aux heures du danger, la tâche pratique et le devoir humanitaire leur semblent seuls nécessaires? et qu'aucune parmi elles ne songe à se demander quel est, à côté de sa tâche de femme, son devoir de citoyenne?

Les Sociétés de Winterthour, à défaut de la soirée familiale précédemment projetée, avaient invité les déléguées à un fort joli souper qui clôtura dignement cette Assemblée. Autour de longues tables fleuries avaient pris place, avec de nombreuses invitées, les représentants des autorités communales et cantonales — la première fois, paraît-il, que le gouvernement zurichois se faisait officiellement représenter à une réunion de femmes suisses. Aussi avait-il confié cette mission à notre ancien collègue, le Dr. Briner, maintenant conseiller d'Etat, autrefois vice-président

de notre Association suisse pour le Suffrage, qui sut rappeler en termes charmants les temps lointains de cordiale collaboration passés sous la présidence de celle qui signe ces lignes.

Et le lendemain, ce fut l'envol vers l'Exposition, que voulut bien éclairer le soleil d'automne, dorant les teintes pourprées des grands arbres et baignant de brume la ligne bleue du lac. Ce furent les dernières visites aux halles bien connues, la dernière halte au Pavillon de la femme, et l'émouvante progression le long de la *Hohe Strasse*, à travers les manifestations de l'âme de notre pays, ce pays si divers à la fois et si uni, ce pays si riche uniquement de sa variété et de son effort, ce pays qui ne peut être ce qu'il est que parce que le vent qui gonfle les plis de son drapeau apporte avec lui un souffle vivifiant dont les femmes, courbées sur leurs tâches immédiates, et sans pour cela les négliger, doivent apprendre, elles aussi, à comprendre et à apprécier passionnément toute l'âpre saveur.

E. Gd.

Les femmes au service de leur pays

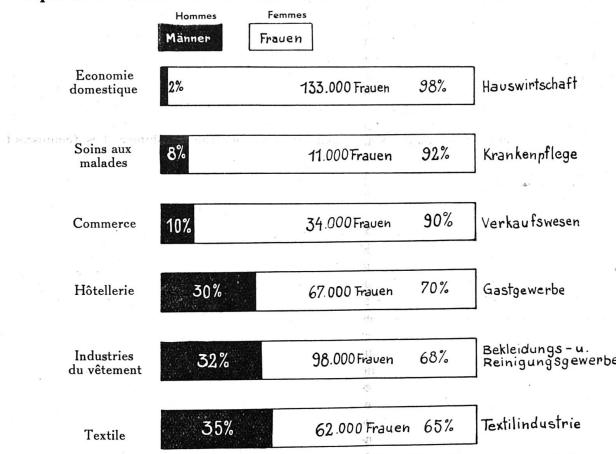
En France

Le ministre du Travail a lancé tout récemment un appel aux femmes, qui souligne les besoins importants de main-d'œuvre dans les établissements travaillant pour la défense nationale. Toutes les ouvrières, actuellement en chômage ou non, qui ne sont pas déjà mises à la disposition de ces établissements ont été invités à se faire connaître sans retard aux bureaux compétents.

La France est en effet sous le régime de la loi du 11 juillet 1938, sur l'organisation de la nation en temps de guerre, loi qui, d'une part donne aux autorités les pouvoirs nécessaires pour réquisitionner le personnel féminin aussi bien que masculin pour les services d'une entreprise nécessaire aux besoins du pays, et qui, d'autre part, autorise les femmes qui en ont la volonté et la possibilité à prêter leurs services pour remplacer les travailleurs mobilisés. Cette loi a été complétée par un règlement d'application datant du 5 janvier 1939, aux termes duquel Français et Françaises (c'est nous qui soulignons: Réds.) non soumis à des obligations militaires, et n'exerçant pas une profession ou n'occupant pas un poste jugé utile à la mobilisation, peuvent s'engager pour la durée des hostilités dans une administration, service public ou entreprise travaillant dans l'intérêt du pays. L'engagée a la possibilité de choisir elle-même son emploi sur une liste officielle, et son travail est rétribué au taux du salaire de début de la catégorie à laquelle elle se rattache.

De son côté, le ministère de la Santé publique a fait appel à toutes les infirmières et assistantes sociales diplômées. Enfin, nos lectrices savent tous les services déjà rendus par les organisations féminines bénévoles: *Assistantes du Dévoir national* (Défense aérienne passive), *Françaises au service de la Nation* (recrutement général des bonnes volontés féminines et placement dans les services publics), *Centre de propagande féminine* (recrutement et formation d'équipes féminines), *Recrutement des chauffeuses et chimistes pour la défense nationale*, *Conductrices de poids lourds*, *Corps auxiliaire féminin aéronau-*

Répartition des femmes en Suisse dans les différentes catégories de professions



(d'après un graphique du Pavillon de la Femme à l'Exposition Nationale).

sous les yeux, avec ses colons, ses hommes d'Etat, ses penseurs, ses écrivains, ses moralistes.

M. Privat a observé de près ce peuple qui lui est sympathique, et il le comprend et le fait comprendre au lecteur. Pages d'une histoire qu'on ne connaît pas toujours très bien, on les tourne avec un intérêt soutenu jusqu'à la dernière, et avec l'impression que ce volume, qui n'est pas gros, vous a vraiment appris quelque chose. Achevé au printemps dernier, il a donc, en outre, l'avantage de donner un aperçu jusqu'à nos jours du passé et du présent des Etats-Unis dans tous les domaines.

M.-L. P.

ROBERT PORRET: *Rocailles*, illustrations de G. Kissling. Editions de la Baconnière, Boudry-Neuchâtel, 1939. Fr. 3.75.

De courtes nouvelles ayant toutes comme toile de fond la montagne inaccessible au profane, et qui exigent de ceux qui l'aiment une tenace endurance et cet enthousiasme que ne sauraient amoindrir —, bien au contraire — les risques et les souffrances.

Le texte et les images qui le complètent sont dûs à deux jeunes, deux éclaireurs, pour lesquels la solitude des hauteurs, les difficultés d'une ascension ne constituent pas uniquement un bain de santé ou un sport excitant, mais quelque chose de plus encore, qui élève l'âme et qui peut transformer une vie. Livre sans préventions, mais bien faisant par ce souffle pur qui le traverse, il plait malgré certaines répétitions inévitablement des mêmes genres de descriptions, puisqu'il s'agit toujours de la montagne, de son attrante et de ses dangers, au milieu desquels se déroule l'intrigue romanesque.

M.-L. P.

Almanach ouvrier pour 1940. Dix-neuvième année, 100 pages, nombreuses vignettes. Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds. Prix: 0.40.

Sous sa couverture rouge, et avec son frontispice évocateur: *En marche vers la Cité future*, cet almanach ouvrier — qui s'appelait jusqu'à présent Almanach socialiste — nous revient avec les premiers jours d'automne. Comme toute publication de cet ordre, il contient, avec le calendrier pour 1940, et la liste des foires et marchés, des chroniques, des biographies, des nouvelles, des échos, des devinettes, mots croisés, etc., qui, tous, très bien compris, le rendent fort attrayant. Mais actuellement, n'est-ce pas avec un frisson que l'on feuilleste les pages blanches consacrées à chacuns des jours de l'an qui vient, en se demandant ce que l'avenir voudra que l'on y inscrive?...

Malgré cette incertitude anxiante de l'avenir, d'autres almanachs continuent vaillamment à paraître. Voici en effet l'*Almanach protestant et Annuaire des Eglises romandes pour 1940*. Onzième année. Imprimerie Centrale S. A., Lausanne. 1 fr.

Nos lectrices savent-elles que cet almanach-là nous intéresse tout spécialement du point de vue féminin? Non pas, hélas! parce que les femmes tiennent une place importante dans l'organisation intérieure des différentes Eglises protestantes de la Suisse romande! car, en dépourvu attentivement l'Annuaire très complet, et qui constitue un des éléments d'utilité pratique de cette publication, nous n'y avons relevé que peu de noms féminins: deux femmes pasteurs à Genève et à Brigue, des assistantes dans presque chacune des huit paroisses de Lausanne... et c'est tout, et c'est terriblement peu!

C'est donc par un autre côté que cet almanach, qui donne de façon excellente et variée des nouvelles intéressant le monde protestant romand, nous touche: par le côté de la Société Coopérative de la Saffa. Cette dernière, en effet, s'étant trouvée être la légataire de M^e Marg. Biencz, décédée il y a peu d'années, et qui avait mis toute son ardeur à l'édition de cet Almanach fusionné avec l'*Almanach Jean Calvin*, tout achat de l'*Almanach protestant* rend de la sorte service à la Saffa, en même temps qu'il alimente l'Œuvre des protestants disséminés et les caisses de secours des régiments suisses. Hâtons-nous donc de nous procurer cette jolie et pratique publication.

M. F.

Almanach populaire du Curé Kuenzlé. 1940. Septième année. Ed-O. Walter, Olten. Prix: 1 fr.

Le curé Kuenzlé est un curé herboriste des Grisons, qui distribue de cette façon 200 recettes de simples, tisanes, applications de racines, etc., etc. Et en plus, on trouve encore dans son almanach des contes, des échos, la liste des foires et marchés, le portrait du général, et cent autres renseignements encore. Enfin, nous n'étonnerons personne en disant que l'inspiration n'en est pas précisément féministe!

M. F.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

tique, Infirmières parachutistes, etc., — ceci sans parler des Sociétés de la Croix-Rouge française, de la préparation des auxiliaires sociales et sanitaires, des groupements d'aide et d'information pour les évacuations, etc., etc.

En Grande-Bretagne

Parmi les nombreuses formations féminines volontaires surgies dans ce pays, que l'on considère avec raison comme la terre d'élection du féminisme, citons d'abord le *Women's Land Army*. Cette « armée féminine agricole » a durant le premier mois de guerre reçu 14.000 inscriptions, et en prévision des événements, nombre de ses membres ont, pendant les vacances d'été, déjà reçu une préparation technique spéciale, comme par exemple la conduite des tracteurs. Appel a également été fait à elles pour les travaux de la moisson.

De son côté, la Société des Femmes Ingénieurs s'est efforcée de préparer les femmes à des emplois dans la fabrication des munitions, et se basant sur les expériences de l'autre guerre, a organisé un cours technique, permettant aux femmes qui l'ont suivi, non pas de travailler mécaniquement et automatiquement comme des « munitionnettes » sans préparation, mais d'occuper des postes plus importants de surveillantes et de monitrices. Le succès de ce cours a été tel qu'il est question d'en organiser d'autres dans plusieurs grandes villes. La Fédération féminine de placement (*Women's Employment Federation*) a établi, en rapport avec le ministère du Travail, un fichier central pour toutes les femmes disposées à accomplir un travail rétribué à temps complet. Deux mille inscriptions ont été reçues pendant le mois de septembre, et l'on pourra trouver parmi elles des interprètes — celles qui savent l'allemand pourront être spécialement utiles à des services gouvernementaux — des directrices de restaurants et de foyers, des comptables des bactériologues, des statisticiennes, des juristes, etc. Le *Women's Royal Naval Service* (Service auxiliaire féminin de la Marine), qui a déjà fonctionné durant la précédente guerre, a été organisé par l'Amirauté: ne peuvent en faire partie que celles qui habitent des ports de mer importants, vu la nécessité de loger chez elles. Ce service comprend deux sections, elles-mêmes divisées, la première en service de bureau, service de transports à moteur, et service de cuisine; et la seconde en service d'intendance et de magasinage. Les femmes engagées dans ce service portent un uniforme même assez coquet, peuvent obtenir des grades, et touchent une solde dès qu'elles sont en fonctions. On affirme que leur nombre atteignait déjà au mois de juin le chiffre de 16.000, et que les inscriptions arrivaient dès lors au rythme de 200 par jour! A leur tête se trouve Mrs. Laughton Matthews, bien connue comme présidente de l'Alliance catholique et féministe Sainte-Jeanne, qui a rang de contre-amiral.

Quant à la police féminine, il est clair que son rôle ne peut que se développer considérable-

ment. En effet, d'une part, des femmes ont été enrôlées comme commissaires, secrétaires, ou chauffeuses de police, et d'autre part, la police métropolitaine a recours à elles pour des activités plus spécialement policières, ceci en plus des tâches habituelles d'ordre social qui vont en augmentant.

En Allemagne

Il est frappant et instructif de constater qu'après avoir résolument écarté la main-d'œuvre féminine de toute activité en dehors de la famille, le III^e Reich s'est trouvé au contraire obligé d'y faire appel dans des proportions toujours plus fortes, en raison de la pénurie de main-d'œuvre provoquée par le surarmement. Ce mouvement se poursuit à un rythme accéléré par la guerre: depuis quelque temps, l'administration des postes occupe des femmes comme facteurs, et des cours de conduite de tramways sont organisés dans plusieurs grandes villes pour un personnel féminin. Des femmes auxquelles on avait interdit d'exercer leur activité sont maintenant appelées à suivre des cours rapides de rééducation professionnelle. La jeunesse féminine n'est certes pas oubliée, et des ordonnances récentes ont fixé à 100.000 le chiffre de celles qui seront appelées à aider les femmes de la campagne. De plus, toute jeune fille entre 17 et 25 ans, à l'exception de celles qui sont pleinement occupées par leur profession ou qui sont indispensables à leur famille pour des travaux agricoles, sont obligées de participer au service de travail. Enfin, 35.000 jeunes membres de l'Union des Femmes allemandes reçoivent une préparation spéciale aux services auxiliaires de la Croix-Rouge.

Les conditions du travail ont été modifiées sous l'empire de la nécessité, et des dérogations apportées à la protection légale des travailleuses (durée du travail, par exemple). Les salaires sont également réglementés, et il est assez piquant de constater que, dans la crainte que des employeurs souffrant de pénurie de main-d'œuvre ne se prennent mutuellement du personnel féminin en lui offrant des salaires plus élevés, il est interdit d'augmenter les salaires avant six mois de travail. Qui donc disait que, du fait de la guerre, les problèmes inhérents au travail féminin ne se poseraient plus?...

J. GUEYBAUD.

(Renseignements fournis par les « Informations sociales » du B.I.T. et la « Française ».)

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 5,40 fr. suisses
2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à Inquiète. (N° 553). — La question que vous soulvez à propos de lectures appropriées au temps présent a déjà été posée dans le courrier du supplément de la Tribune de Genève. Cette correspondance est en général limitée à un échange de recettes, mais, parfois, une étincelle jaillit qui prouve qu'au-delà du souci de la cuisine et de la mode — au reste utile! — l'esprit vit encore. Le courrieriste qui répond à la question indiquée, entre autres lectures, La Vie spirituelle, par Emilie Cady. Certaines belles pages, en effet, sont apaisantes et donnent le moyen de cultiver mieux la pensée. Mais c'est là un ouvrage strictement réservé à la réflexion. Dans un ordre d'idées moins abstrait, je conseille les ouvrages qui, sous une forme ou une autre, ont trait à l'histoire des pays. Il me semble qu'en ce moment surtout, il est intéressant, et même nécessaire, d'apprendre à connaître les contrées étrangères, avec leurs paysages, leurs peuples divers, leurs mœurs correspondant au caractère propre de ces peuples... Je viens de lire, par exemple, un documentaire remarquable sur la Pologne martyre ou, plutôt, sur la campagne polonoise: Les Paysans, par Ladislas Reymont. Des quatre volumes qui composent l'ouvrage, les deux premiers sont difficiles à « digérer », en raison du parler paysan qui semble être plus grossier dans la traduction que dans le dialecte original. Mais il y a des pages descriptives pénétrées d'une apte poésie, de l'amour passionné que le paysan porte à sa terre, celle qu'il nourrit de son sang et de ses forces. Le troisième volume est supérieur aux autres, justement parce que le dialogue y est rare.

Lisez aussi Heureux Scandinaves, par Emilie Schreiber, et Le Danemark dans le monde, par Agnès Rothery, qui compléteront le beau voyage que les lectrices du Mouvement viennent de faire « Au Pays de Selma Lagerlöf ». Oui, l'éparpillement des idées épouse les formes mentales dont nous avons si grand besoin.

La Rédaction supplie les correspondantes du Petit Courrier de bien vouloir être brèves, et de ne pas l'obliger à laisser en souffrance les messages des unes parce que les autres ont pris trop de place! Est-il impossible de limiter ce que l'on a à dire à dix ou douze lignes imprimes? et cela ne constitue-t-il pas un excellent exercice de concision et de clarté?



Réunion du Comité Central.

Renonçant cette fois-ci, et pour des motifs d'économie, à visiter l'une ou l'autre des Sections et faire à cette occasion de la propagande publique, le Comité Central n'en a pas moins tenu une séance à l'ordre du jour fort nourri, le troisième dimanche d'octobre, à Berne.

Divers rapports en effet lui ont été présentés, tant sur des questions d'administration intérieure que sur les relations de l'Association avec d'autres groupements suisses, et les suggestions souvent intéressantes qui en résultent. L'activité des Sections a été fort variable suivant les cantons au cours de ce dernier exercice; mais toutes, comme d'ailleurs toutes les Sociétés féminines, se sont vivement intéressées au Service complémentaire féminin là où il a été mis sur pied par les autorités, et aux Services auxiliaires qui ont été créés un peu partout pour groupes et coordonner les bonnes volontés. La présidente a ensuite rappelé que les deux Chambres ont été unanimes avant l'été pour demander au Conseil Fédéral un rapport sur la question du vote des femmes telle qu'elle avait été posée par les motions Greulich-Göttisheim... en 1918! Les événements ac-

tuels vont-ils engager le gouvernement à hâter ce rapport? ou au contraire lui servir de prétexte pour le retarder encore?...

Après avoir discuté de l'attitude à prendre lors des élections fédérales, le Comité Central a, ainsi qu'il est dit plus haut, chargé Mme Studer et Mme Gourd de préparer le texte d'une lettre à adresser aux membres des Chambres fédérales lors de la session de décembre. Puis Mme Leuch a présenté un rapport sur le Congrès de Copenhague et a fait ratifier l'aide financière et matérielle promise par la délégation suisse à l'Alliance Internationale. L'enquête suisse sur le statut de la femme pour le Comité d'experts de la S. D. N. est terminée; celle sur la place et le nombre des femmes dans les Commissions officielles en Suisse, qui a servi de base à une intéressante démonstration à l'Exposition de Zurich, pourra également être utilisée pour la propagande. Mme Gourd, enfin, a rappelé comment, depuis la guerre, la question de la nationalité de la femme mariée avait repris une actualité toute spéciale, et le Comité a été d'accord qu'il devrait nécessaire de la porter à nouveau devant l'opinion publique afin de faire avancer la solution d'un problème auquel les féministes se sont attaquées il y a plus de vingt ans, dans des circonstances analogues, et qui a été déjà résolu dans bien des pays. Mme Leuch s'est déclarée prête à en parler là où on désirait la traiter, et Mme Gourd se met à la disposition des Sections qui aimeraient des récits sur le Congrès de Copenhague.

E. GD.

Les Expositions

Exposantes neuchâteloises

Avec dix-huit de leurs compagnons, Marcelle Schinz et Isabel Huguenin exposent, ce mois d'octobre, à la Guida des Arts, la première trois petits pavillons, la seconde un portrait serré assez facile de tons, et un paysage quelque peu approximatif. Etapes dans leur carrière.

Tandis qu'en une pleine salle de la Galerie Léopold-Robert, Marguerite Pellet, avec trente-cinq huiles, certaines de grande dimension, s'inspire comme une féconde et attrayante artiste. C'est dans le paysage qu'elle semble le moins personnelle. Dans la figure et le portrait elle saisit un peu sûrement le caractère du modèle, puis le fixe, le fige comme sans repères. Toutes ses plus belles qualités, elle les déploie dans la nature morte. Elle prend possession de l'objet avec une sorte d'allégresse, le cerne d'un trait vif et définitif, l'amène ensuite à sa plus belle forme par la couleur. Rien ne rebute sa patience: elle fera tous les brins d'osier d'une corbeille et les grains d'une grappe les uns après les autres, non pour l'ennui, mais pour l'émerveillement du spectateur. Et comme elle a une préférence pour les tons de terre, ce sont de grandes pages plastiques au sein colorat, mal qu'elle écrit comme personne, avec une tranquillité d'autant plus louable qu'elle ne se laisse inspirer ni par son mari, le peintre Albert Locca, ni par sa sœur Jeanne Barraud, et le mari de celle-ci, Charles Barraud. Artiste originale, qu'on n'oublie plus après avoir vu d'elle des toiles aussi accomplies que *Paniers de fruits*, *Le Pot noir*, *Le Chaudron*, *Marguerites ou Verrerie et raisins*, pour citer les plus frappantes.

M. J. W.

A travers les Sociétés

Le Service auxiliaire féminin à Genève.

Après six semaines de fonctionnement ininterrompu, ce Service, créé dès les premiers jours de la mobilisation, sous les auspices du Centre de Liaison des Sociétés féminines, et en plein accord avec le Département militaire, nous fait savoir que, bien qu'il n'ait pu trouver immédiatement une occupation à chacune des 350 volontaires qui sont venues mettre à sa disposition leur désir de se rendre utiles, il continue à recevoir des inscriptions, notamment pour aider aux travaux de la campagne et aux vendanges, là où la mobilisation du mari et l'obligation de réduire toutes les dépenses ont laissé des femmes seules avec une lourde charge. Par ailleurs, grand soin a été pris de ne pas faire de concurrence à toutes celles qui cherchent du travail rémunéré, les dirigeantes de ce Service étant parfaitement au clair sur leur devoir de solidarité féminine à cet égard.

Environ la moitié des volontaires inscrites ont apporté une aide souvent bien précieuse, soit aux travaux des champs, soit au Service de la gare pour les rapatriés et les Amies de la Jeune Fille, soit à la Croix-Rouge genevoise, et à l'Atelier de matériel sanitaire de l'armée, soit à l'Agence des prisonniers, soit dans d'autres tâches variées encore. Le Secrétariat a, de plus, organisé des démonstrations de cuisine économique à l'Institut ménager, et après avoir fait connaître les cours de soins d'urgence déjà existants, en met actuellement un sur pied pour le mois de novembre, de concert avec la D. A. P. Tous les renseignements au sujet de ces divers cours sont fournis par le Secrétariat du Service auxiliaire féminin, qui, en raison de la réouverture de l'École Sociale, s'est transféré au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 4 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: Chant par Mme L. Albrecht, avec accompagnement au piano par Mme G. Colladon.

NEUCHATEL: Association cantonale pour le Suffrage féminin, Restaurant sans alcool, 14 h. 15: Assemblée de délégués. 1. Séance administrative; 2. (à 16 h. 30): *Le Féodalisme*, conférence par M. Gérard Bauer, conseiller communal.

Lundi 6 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, r. Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *La nationalité de la femme mariée et la guerre*, par Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse. Discussion. — Thé après la séance: 0 fr. 50.

Mardi 8 novembre:

LAUSANNE: Cartel des Associations féminines vaudoises, 4, St-Pierre, 16 h.: Assemblée annuelle: 1. *Problème et entraide de guerre*, — 2. *Répartition de la collecte du 1^{er} octobre en faveur des mères nécessiteuses*, — 3. *Lois cantonales d'application du Code pénal fédéral*.

Jeudi 9 novembre:

NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15. Séance mensuelle: *La Pologne*, causerie par M. le prof. Jean de La Harpe.

Samedi 11 novembre:

GENÈVE: Comité de la « Semaine de la Paix », Victoria-Hall, 20 h. 30: Assemblée publique, sous la présidence de M. Guillaume Fatio. Orateurs: MM. les professeurs William Rappard, Pierre Bovet, M. le pasteur Dentan, Mme H. Thelin-Fleurmont. Avec l'aimable concours de M. W. Montillet, organiste, et de Mme Grétilat, cantatrice. Invitation pressante à chacune de nos lectrices.

Dimanche 12 novembre:

BERN: Association suisse des Femmes universitaires, XVI^e Assemblée générale, au « Daheim », 10 h. 30: Séance administrative; 13 h. 30: déjeuner en commun; 14 h. 45: visite des musées et de la ville; 16 h. 15: thé offert par la Section bernoise.

Lundi 13 novembre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, locaux du Lycéum, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées.

Mardi 15 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

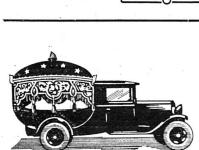
La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus.
FAMILITÉS GRATUITES